

**Conseil d'école du mardi 8
mars 2016
Ecole élémentaire de
Pompignac**

Début de la réunion à : 17H40

Personnes présentes :

Présidente : Mme Nicole Barnier

Secrétaire de séance : Mme Turchi

Enseignants :

M. Thierry Beaulieu (CP) - M. Julien Laborde (CP/CE1)

Mmes Emilie Legeay (CE1/CE2), Myriam Gouyen-Cassou (CE2), Patricia Danthez (CM1/CM2), Audrey Turchi (CM1/CM2),

Nicole Barnier (CE2/CM1)

Parents élus :

•Liste indépendante des parents d'élèves de Pompignac

Mmes Taïeb, Mascres, Legrand, Duc Dodon, Jouannaud, Grelaud.

FCPE : Mme Dupont Linas, Mme Mas (suppléante)

•Représentant de la Mairie : M. le Maire.

Personnes excusées :

M. l'Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Rolland enseignante en arrêt maladie

Mme Guimbertaud, parent d'élèves.

Personne absente :

•DDEN : Mme Lambert.

Voici l'ordre du jour :

1 - Bilan du Plan de Mise en Sécurité (PPMS)

2 - Bilan du projet d'école 2011 - 2015

3 - Réaménagement du temps scolaire (horaires)

4 - Point sur les fournitures scolaires et autres prévus dans le budget investissement

5 - Activités faites et à venir

6 - Information : inscription des futurs CP à partir du lundi 21 mars 2016

Informations diverses

7 - Questions diverses des associations de parents d'élèves

à l'équipe enseignante

à la municipalité

1 - Bilan du PPMS

La mise en action s'est déroulée le mercredi 16 décembre 2015.

Elle consistait à mettre les élèves à l'abri dans le cadre d'un confinement en cas de menace.

Sachant que nous avons mis un peu plus de 8 minutes et que surtout les enfants ont été déplacés à l'extérieur, ce PPMS est à revoir. Mme Barnier a effectué un bilan de cet exercice et des éléments sont à revoir : signaux d'alerte différents, matériel à prévoir en quantité suffisante (scotch, bouteilles d'eau, occupation pour les enfants...), changement de lieu (ancien réfectoire scolaire).

Proposition de remettre en place un nouveau protocole et de le tester avant la fin de l'année scolaire.

Une réunion des directeurs doit avoir lieu concernant le plan Vigipirate où la directrice pourrait avoir de plus amples informations concernant la sécurité des élèves à l'école. Elle attend aussi des informations de la gendarmerie de Tresses qui intervient aussi dans cette mise en place.

M. le maire : La salle des fêtes va être réaménagée pour des cas similaires : réorganisation de la cuisine...

2 - Bilan du projet d'école 2011 - 2015

Le projet d'école se termine cette année.

Rappel : titre du projet 2011 - 2015 : « Bien dans son corps, bien dans sa tête »

Bilan positif dans son ensemble.

Les enseignants ont mis en place des projets de classe, interclasse et liaison avec la maternelle comme avec le collège.

Les enfants ont bénéficié de nombreux supports en fonction des axes qui avaient été ciblés : sorties culturelles, décloisonnement avec d'autres classes, mise en place d'un « mini musée » dans la classe modulaire, à visiter pendant une matinée de récréation, bal enfantin, tutorat, tableau à investir dans la cour de récréation.

L'année 2016 sera consacrée à l'élaboration d'un nouveau projet (2016-2020).

L'équipe enseignante doit se réunir deux fois à ce sujet, les mercredis après-midi 30 mars et le 18 mai.

Une présentation de ce futur projet doit être faite lors du dernier conseil d'école à savoir le mardi 7 juin 2016 et au plus tard lors du 1er conseil d'école de la rentrée 2016-2017.

Il est à élaborer en tenant compte de la liaison école-école maternelle et école-collège.

3 - Réaménagement du temps scolaire

Une note du directeur académique des services de l'éducation nationale a été envoyée le 2 février 2016, précisant que de nouveaux horaires pouvaient être demandés pour la rentrée 2016-2017.

Nous réitérons donc notre demande de revenir aux horaires suivants :

9h00 - 12h et 14h00 - 16h15.

Soit Lundi, mardi ; jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h15

Mercredi de 9h00 à 12h00

Ce changement ne concerne qu'un quart d'heure, à décaler entre 12H00 et 14H15.

Horaires des APC : de 13h30 à 14h00.

La justification est toujours la même : la matinée est trop longue pour les enfants.

Mme Immer y était favorable si la maternelle décalait aussi ses horaires méridiens afin de conserver un temps dédié aux enfants de la maternelle sans les enfants de l'élémentaire. Après concertation avec les enseignantes de l'école maternelle, celles-ci préfèrent garder leurs horaires actuels au vu de leur organisation générale déjà en place.

M. le Maire évoque un projet de travaux d'aménagements en 2016 au niveau du restaurant scolaire réduisant l'impact sonore, offrant ainsi la possibilité aux enfants de manger tous ensemble.

Une solution possible serait de mettre en place un temps d'interclasse d'un quart d'heure (de 12h00 à 12h15) qui permettrait de différer le départ des élèves pour la cantine.

Concernant les horaires des TAP l'année prochaine, nous demandons à ce qu'ils soient décalés de façon à ce que les enfants aient le temps de sortir de classe.

M. le Maire nous indique de même que le début des TAP sera décalé à 16h30 à la rentrée 2016.

Vote du conseil d'école concernant le changement d'horaires 9h00 - 12h et 14h00 - 16h15 :

15 votes favorables à main levée pour 16 personnes présentes (personne suppléante pour la FCPE).

Le dossier devra être envoyé, après avis favorable de l'IEN, à la DSDEN, avant le 31 mars 2016.

4 - Point sur les fournitures scolaires et autres prévus dans le budget investissement

Nous avons bien reçu les factures des achats de l'année 2015 et des derniers achats de l'année 2016 et nous remercions la mairie.

En ce qui concerne les premières factures, nous aimerions savoir quelles sont celles qui ont été facturées sur le nouveau budget 2016. Nous n'avons pas la date de fermeture du budget 2015. M. le Maire explique que les factures sont à compter à partir de la date d'engagement de paiement de la mairie.

M. le Maire nous indique que le budget peut être flexible : un budget supplémentaire peut être demandé en fonction des projets de l'école. Les manuels, la photocopieuse (entretien et toner), piscine, projet cinéma, ... sont pris sur des budgets à part.

Serait-il possible de savoir où nous en sommes dans le budget « transport » ?

M. le Maire propose de nous donner les factures et précise que le bus communal sera changé pour un bus plus grand en 2017.

Un courrier du 21 janvier 2016 précise que le projet « piscine »... ne sera pas décompté du poste de dépenses « Projets pédagogiques ». Si un nouveau créneau piscine se présentait l'année prochaine, ce projet serait-il reconduit dans les mêmes conditions ? M. le Maire nous répond par l'affirmative.

La directrice a fait le point lors d'un entretien avec Mme Immer sur ce qui manquait, à savoir une carte SD pour l'appareil photos qui ne peut fonctionner sans cette carte, un lecteur DVD.

Nous avons aussi demandé s'il était possible de mettre à jour les cartes de géographie ; au vu de l'acquisition d'un écran TV et d'un lecteur DVD, nous avons fait la demande d'achat de la série des « C'est pas sorcier ». Afin d'enrichir la bibliothèque et d'offrir un temps de lecture pendant la récréation, nous avons aussi proposé de s'abonner à un journal type « petit quotidien ». Mme Legeay renouvelle sa demande d'un tableau dans sa classe.

M. le Maire nous indique que ces dépenses seront à prendre dans un budget « investissements » ultérieur et le note.

M. Beaulieu demande une entrée USB sur la sono de la salle polyvalente.

L'intervention concernant le thème « autour du film d'animation » dans le cadre du projet de classe de Mmes Turchi et Danthez a bien été prise en charge par la mairie et nous l'en remercions.

Pouvez-vous confirmer la prise en charge dans le budget projets pédagogiques, de la sortie de Mme Legeay ?

La sortie de Mme Gouyen-Cassou au site archéologique de Loupiac de 320€ pourrait-elle aussi être financée dans le cadre « Projets pédagogiques » ?

M. le Maire indique d'utiliser le budget dans sa totalité et qu'une rallonge pourra être faite pour ces différents projets.

5 - Activités faites et à venir

Le bal enfantin s'est bien déroulé le vendredi 12 février 2016 : à renouveler.

Les parents demandent s'il serait possible de voir des photos de ces différents événements (diaporama à la kermesse ?). Les enseignants précisent que certains parents ne souhaitent pas la diffusion des photos de leurs enfants.

Le carnaval « maternelle école élémentaire » a lieu le vendredi 25 mars après-midi.

*CP - CP/CE1 :

« Projet randonnée » : projet mené tout au long de l'année et finalisé par une sortie au Teich le 3 mai 2016 : observation des oiseaux.

« Projet kermesse » : Musique, expression corporelle, mise en voix en lien avec la production du livre « Trois aventures givrantes » de l'an dernier. Travail avec des personnes de la RPA pour les décors.

*CE1/CE2 et CE2 : dans le cadre des mini concerts, sortie le jeudi 17 décembre pour la représentation de « La reine des fées » (Fairy Queen de Purcell) avec l'ensemble orchestral de Bordeaux et le Ballet.

*CE1/CE2 : sortie le 29 mars en Dordogne à Lascaux et au Roc de Cazelle : visite et ateliers feu, peintures pariétales, tir au propulseur, taille de silex.

*CE2 : sortie le 28 avril à Loupiac, site gallo-romain avec visite du site et deux ateliers autour de l'Antiquité

*CE2/CM1 : dans le cadre des mini concerts, la classe a pu assister à une représentation costumée et chantée de l'opéra de Mozart, Don Giovanni.

Dans le cadre d'un projet de classe, les enfants présenteront à d'autres classes externes à l'école un répertoire de 2 chants et chanteront avec elles un chant commun, le mercredi matin 18 mai. Ils auront aussi l'occasion de présenter des productions artistiques illustrant les chants présentés.

*CM1/CM2 :

En janvier, ateliers sur le cinéma d'animation avec un intervenant.

Le 29 mars, les CM1 vont à Jean Zay pour participer à des TP de physique chimie

Le 26 mai, les CM2 ont une rencontre athlétique à Palmer et fin mai, à Jean Zay ils iront lancer les micro fusées qu'ils ont fabriquées.

A confirmer le 27 mai, les deux classes ainsi que les CM2 de l'école Carle Vernet et les élèves de l'ITEP Mille fleurs de Cadaujac assisteront à la projection de notre film d'animation.

*kermesse

Nous maintenons le spectacle en école élémentaire. Une nouvelle organisation est à envisager :

1^{ère} partie concernant le spectacle des plus jeunes de l'école de 18h00 à 19h00

Un temps de restauration et jeux avec participation de l'école maternelle de 19h00 à 21h00

2^{ème} partie du spectacle avec les plus grands de 21h00 à 22h00

Les stands auront bien lieu comme les autres années avec la participation de l'école maternelle.

Les modalités de préparation restent les mêmes : nous comptons sur la participation des parents.

S'il manque des personnes pour tenir les stands, nous en réduirons le nombre. L'école maternelle demande un peu plus de stands pour les petits.

La bibliothèque s'installant dans la petite salle de la salle polyvalente, la question de l'accueil des parents lors de la kermesse va se poser.

M. le Maire signale que lors de la kermesse, le nombre important de personnes est préjudiciable pour la sécurité. Pour remédier à ce souci, une scène extérieure serait envisageable.

Les enseignants pensent que la séparation du spectacle en 2 parties drainera moins de monde et préfèrent maintenir cette organisation pour cette année.

M. le Maire explique que la salle arts et loisirs sera détruite et les travaux d'aménagements du centre bourg commenceront le 1^{er} avril. Un relogement provisoire est prévu pour les activités sportives dans des bâtiments modulaires au niveau du parking de la maternelle à partir du 18 mars et dans la salle annexe de la salle polyvalente (fermée par une cloison amovible) pour la bibliothèque.

6 - information : inscription des futurs CP à partir du lundi 21 mars 2016.

Une affiche a été installée à l'école maternelle ainsi qu'une information dans les cahiers des futurs CP.

Des rendez-vous ont déjà été pris. Date de clôture : première semaine après les vacances de printemps soit le jeudi 28 avril 2016.

Informations

Dans le cadre du projet des premières mesures de carte scolaire pour la rentrée 2016, le directeur académique propose une ouverture de classe. Une commission s'est réunie ce jour mardi 8 mars. Une deuxième réunion doit avoir lieu en juin qui confirmera ou non cette ouverture de classe.

Le Maire a évoqué la possibilité d'installer cette nouvelle classe dans le bâtiment modulaire ou dans la moitié de l'ancien réfectoire.

Mme Dayd a envoyé un mail à la date du vendredi 4 mars concernant le déménagement du dojo et l'accès à la nouvelle structure modulaire. Nous avons la possibilité de faire une visite préalable. Pouvons-nous fixer un moment ? Oui. Y aura-t-il un code d'accès ? Oui. Aurons-nous les clés ? Ce sera les mêmes que celles de l'ancien bâtiment.

7 - Questions diverses des associations de parents d'élèves à l'équipe enseignante

Questions de la FCPE

1 - L'équipe enseignante a-t-elle discuté de sa demande de changement d'horaire avec l'équipe enseignante maternelle ? Ce changement ne perturbera-t-il pas le repas des plus petits ?

→Les réponses ont été données plus haut.

2 - Pourrait-on connaître les modalités de la kermesse des écoles ? L'organisation sera-t-elle différente ? Les stands et le spectacle sont-ils maintenus ?

→Les réponses ont été données plus haut.

Questions de la liste indépendante

1/ Problème de moisissure

Nous aimerions savoir si le nettoyage prévu pendant les vacances scolaires de février a bien été effectué ?

Et qu'en pense l'équipe enseignante ?

Nous demandons également à la Mairie de pouvoir consulter les résultats des tests effectués et souhaitons connaître plus en détails les travaux envisagés lors de l'été 2016 dans les bâtiments de l'école.

→Le nettoyage a bien été fait. Les moisissures avaient été signalées sur le cahier de travaux de la mairie

.C'est un défaut de ventilation du bâtiment en général qui est la cause de ces moisissures. L'installation d'une VMC est prévue pendant les vacances de Pâques. M. le Maire dit qu'aucun test n'a été effectué concernant ces moisissures et que cela ne présente aucun danger.

D'autres travaux sont prévus pour cet été : peinture du couloir et fissures à combler.

Mme Danthez signale aussi que sur le sol de sa classe, une pellicule humide se forme et provoque des glissades.

2/ Chauffage

Nous avons eu des retours de parents et d'enfants, nous informant qu'il faisait très chaud dans certaines classes, est-ce encore le cas ?

→Intervention de M. Beaulieu : il ne peut pas régler les radiateurs. M. le Maire voit s'il est possible d'installer des robinets thermostatiques.

Chaleur excessive également dans le couloir à l'étage et dans la classe de Mme Danthez qui ne peut pas régler les radiateurs.

3/ Kermesse

Nous aimerions savoir quelle organisation est prévue pour cette année ?

→La réponse a été faite plus haut.

4/ Sorties scolaires

Quels sont les projets de sorties ?

Les parents souhaiteraient une plus grande ouverture sur l'extérieur ou la venue d'intervenants.

→Réponse faite plus haut.

L'intervention de personnes extérieures est réglementée : il faut une demande d'agrément validée par le DASEN ou l'inspecteur suite à un projet. Et cette intervention est rarement gratuite.

5/ Changement d'horaires pour la pause du midi

Où en sommes-nous ?

La question a-t-elle débattue avec la directrice de l'école maternelle ?

→La réponse a été donnée plus haut.

Le dossier PEDT est-il prêt ?

→Oui

Fin du conseil à 19h30.

La présidente,

La secrétaire de séance,